https://doi.org/10.59271/s45839.025.2248.5

Contents lists available at www.iusrj.org
International Uni-Scientific Research Journal
Journal homepage: www.iusrj.org

Humanities and Social Science.

La refrancisation des disciplines scientifiques : Vers une harmonisation linguistique entre le cycle secondaire et l'enseignement supérieur

Re-Frenchification of Scientific Disciplines: Towards Linguistic Harmonization Between Secondary Education and Higher Education

Rachid Bouanchouchane

Article Info

Article history:

Received: July, 1 2025

Accepted: Aug, 9 2025

doai202507012248

Available

Vol.6 (2025) 25-29

Sep, 26 2025

Keywords:

Harmonisation linguistique, disciplines scientifiques, fracture linguistique, langue d'enseignement.

Linguistic harmonization, Scientific disciplines, Linguistic divide, Language of

Abstract

This study examines the use of French as the language of instruction for scientific subjects in Morocco's qualifying secondary cycle. The focus is on achieving linguistic alignment between the qualifying cycle and higher education, following a longstanding linguistic divide that has characterized Moroccan education for over half a century. The study specifically addresses the 2015-2030 strategic vision, which emphasizes the role of French as a key medium for knowledge across various fields. The primary objective is to assess the impact of this reform on the academic trajectory of Moroccan students.

© 2025 IUSRJs'. OpenAccess

Introduction

Le présent article propose une réflexion sur les langues d'enseignement au cycle secondaire qualifiant et au cycle supérieur, en particulier dans les filières scientifiques. L'accent est mis principalement sur la discontinuité de la langue d'enseignement entre les deux cycles : comment procèdent les bacheliers nouvellement inscrits à l'université avec un contenu disciplinaire arabisé (Mathématiques, Physique et Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre) pour poursuivre leurs études dans un enseignement supérieur entièrement francisé ?

La fracture linguistique entre le qualifiant et le supérieur met en exergue les grandes divergences entre deux systèmes linguistiques génétiquement différents : l'arabe issu de la famille des langues chamito-sémitiques, et le français, de celle des langues indo-européennes.Ces divergences montrent nettement que, d'un point de vue linguistique, un élève exposé

Corresponding author
Rachid Bouanchouchane

E-mail address r.bouanchouchane@gmail.com

https://www.iusrj.org/

pendant douze ans à un enseignement scientifique arabisé [1] éprouve certainement de grandes difficultés en passant directement à une autre langue, en l'occurrence le français.

L'objectif de cet article est de mener une réflexion sur la discontinuité de la langue d'enseignement entre les deux cycles. Ce dilemme didactique-linguistique nous amène à passer en revue un ensemble de réflexions débattues par les différents spécialistes dans le système éducatif marocain, notamment la dichotomie arabisation/francisation des disciplines non linguistiques. Nous essayons également de fournir quelques éléments de réponse à ces différentes réflexions.

En effet, l'analyse développée dans ce travail repose essentiellement sur le retour au français dans les filières scientifiques au cycle secondaire qualifiant. Cet enjeu didactique-linguistique est adopté par la vision stratégique de la réforme 2015-2030 qui considère la question linguistique comme l'épine dorsale de toute réforme. Elle vise également à faire rupture avec les différents duels qui recourent à la cause linguistique afin d'atteindre des objectifs politiques, économiques, voire idéologiques.

1. Les langues d'enseignement au Maroc

Le paysage linguistique marocain se caractérise par la coexistence de différentes variétés linguistiques (langues autochtones et langues étrangères). Cette diversité linguistique prête l'attention de L. Messaoudi qui met en relief deux types de langues enrichissant le panorama linguistique marocain : celles « *bénéficiant d'un statut de droit* »[2] (langues officielles : l'arabe standard et l'amazighe ; et celles « *relevant du statut de fait* ».[3] (variétés dialectales arabes et amazighes). En plus de ces deux variétés d'usage, nous avons le français et l'espagnol qui bénéficient d'une légitimité historique, politique et économique. Quant à l'anglais, il demeure le médium de certaines entreprises multinationales qui y recourent grâce à son rayonnement international. De même, il envahit progressivement l'enseignement, en particulier dans certaines institutions scolaires et universitaires privées.

En effet, la question des langues d'enseignement constitue une feuille de route pour le développement de chaque nation. C'est pour cette raison que les responsables de la politique éducative marocaine comptent exclusivement sur les langues à vocation professionnelle, c'est-à-dire celles qui dotent l'élève/l'étudiant marocain d'un arsenal linguistique, disciplinaire, communicatif et pragmatique susceptible de l'intégrer facilement dans le marché du travail. De ce fait, la prise en charge de la dimension linguistique dans les différentes sphères de l'activité humaine incite les responsables à remettre en question le changement des langues d'enseignement entre le qualifiant et le supérieur.

La place privilégiée de l'arabe et du français dans le paysage linguistique marocain leur permet de remplir une double fonction dans le système éducatif : langue enseignée et langue d'enseignement. Cette prédominance varie en fonction des cycles d'enseignement : l'arabe est la langue véhiculaire des disciplines non linguistiques, y compris les disciplines scientifiques et techniques, au primaire et au secondaire collégial et qualifiant, tandis que « le supérieur marocain n'a pas été arabisé. Certaines disciplines comme les sciences, les sciences de l'ingénieur, sont exclusivement enseignées en français ». [4] Le changement de la langue d'enseignement entre le qualifiant et le supérieur est vivement critiqué par plusieurs pédagogues et spécialistes de l'éducation.

Malgré le différend entre antagonistes, entre militants de l'arabisation et défenseurs de la francisation, le français remplit toujours une fonction primordiale au sein du paysage linguistique marocain. Ce privilège lui permet d'être « *synonyme de modernité puisque l'accès au monde moderne se fait essentiellement à travers la langue française qui transmet les sciences et la technique* ». [5]

L'omniprésence du français dans la vie professionnelle (l'économie, la médecine, l'industrie, l'administration, l'agronomie, etc.) renforce certainement sa présence dans l'enseignement. Autrement dit, les exigences professionnelles et pragmatiques impliquent que l'option du français en tant que langue d'enseignement dans tous les niveaux scolaires devient une nécessité, voire un choix stratégique.

2. La fracture linguistique entre le cycle secondaire qualifiant et le cycle supérieur

La discontinuité linguistique entre les deux cycles qualifiant et supérieur est l'un des problèmes épineux du système éducatif marocain ; alors que les filières scientifiques sont enseignées en arabe au cycle qualifiant, elles sont véhiculées exclusivement en français au cycle supérieur.

À ce propos, L. Messaoudi remet en question cette situation paradoxale tout en soulignant que la fracture linguistique :

« *Renvoie en fait à la discontinuité linguistique observée dans la langue d'enseignement en usage dans les filières scientifiques et techniques du système éducatif marocain. Si l'arabe est la langue majeure de l'enseignement des matières scientifiques, considérée comme L1 de la scolarisation, aussi bien dans le cycle fondamental que dans celui du secondaire collégial et qualifiant ; la langue française, considérée comme L2, est la seule langue d'enseignement dans les filières universitaires scientifiques et techniques, dans le supérieur ». [6]*

La rupture linguistique entre les deux cycles impacte négativement le cursus scolaire de la plupart des bacheliers marocains qui passent, sans aucune logique, d'un apprentissage arabisé à un autre complètement francisé.

Une telle situation conduit inévitablement à des conséquences néfastes : plusieurs étudiants échouent à cause d'un grand déficit en français, d'autres, incapables de poursuivre un enseignement entièrement francisé, se convertissent vers d'autres filières arabisées (l'histoire, la géographie, les études islamiques, la langue arabe, etc.) même si elles ne répondent pas à leurs attentes académiques et professionnelles.

Les spécialistes s'interrogent sur les raisons scientifiques, linguistiques et académiques qui ont opté pour le français comme langue d'enseignement au cycle supérieur. Est-ce que

[1] Tout au long de son cursus scolaire (primaire, collégial et qualifiant), l'apprenant marocain est exposé à un enseignement arabisé dans les disciplines non linguistiques, y compris les matières scientifiques.

[2] Leila, MESSAOUDI et Farid, BENRAMDANE, Les technolectes au Maghreb: éléments de contextualisation, Kénitra, Édition Laboratoire langage et société, 2013, p. 112.

[3] Ibid. p. 112.

[4] Jan Jaap, de RUITER, Karima, ZIAMARI, Le marché sociolinguistique contemporain du Maroc, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 25.

[5]. Fouzia, BENZAKOUR, Driss, GAADI et Ambroise, QUEFFELEC, Le français au Maroc: Lexique et contacts de langues, Bruxelles, Éditions Duculot, 2000, p. 79.

[6] Leila, MESSAOUDI et Farid, BENRAMDANE, op.cit. p. 111.

www.iusrj.org

le recours au français à l'université est suffisant pour aider l'étudiant scientifique à s'intégrer facilement dans le marché du travail ? Comment procède un étudiant qui a subi un enseignement arabisé (les matières scientifiques) pendant douze ans (primaire, collégial, qualifiant) à poursuivre facilement des cours dispensés exclusivement en français ?

Dans le contexte universitaire marocain, l'appropriation des contenus disciplinaires mobilisés en français constitue un défi pour la plupart des étudiants scientifiques. Ces derniers sont appelés à se doter d'un ensemble de mécanismes qui leur permettent de réduire l'écart entre un acquis terminologique, linguistique et discursif complètement arabisé et un contenu disciplinaire entièrement francisé. Autrement dit, ils recourent soit à des pratiques de traduction pour décoder le texte scientifique présenté en français, soit à opter pour des cours accélérés en français langue générale et langue de spécialité : il est clair que la compréhension d'un contenu disciplinaire commence indubitablement par la maitrise parfaite de la langue qui le véhicule.

3. La remédiation de la fracture linguistique : quelles solutions ?

3.1. L'approche terminologique au cycle qualifiant

Il est clair que la terminologie constitue l'ossature des filières scientifiques et techniques au sein des différentes sphères de l'activité humaine. En fait, chaque domaine de spécialité comporte un socle terminologique homogène qui régit les interactions discursives des locuteurs. La fonction centrale des termes nous amène également à interroger le rapport qu'elles entretiennent avec la langue de spécialité. En d'autres termes, peut-on réduire une discipline scientifique au niveau terminologique ?

Pour apporter des réponses à cette interrogation, nous pensons qu'il est nécessaire de passer en revue quelques tentatives préconisées par les responsables de la politique éducative marocaine afin de réduire l'écart entre les deux cycles en matière des langues d'enseignement.

Afin de remédier à cette rupture linguistique, les concepteurs ont ajouté une nouvelle discipline au programme. Il s'agit de former des enseignants de la traduction qui ont pour tâche l'immersion des bacheliers scientifiques dans un enseignement bilingue. Autrement dit, ils les dotent d'un socle terminologique bilingue (arabe/français) qui leur faciliterait l'accès aux filières scientifiques au cycle supérieur.

Or, une telle réforme reposant exclusivement sur une approche terminologique néglige certainement le caractère multidimensionnel de la langue de spécialité qui « n'est pas seulement une affaire de lexique, mais c'est aussi une affaire de relations des mots entre eux. La seule connaissance du lexique ne permet pas en effet à l'élève de saisir le contenu scientifique d'un texte donné ».[7]

En effet, les enseignants de la traduction en tant que « spécialistes de la terminologie se sont rarement penchés sur les composantes extraterminologiques des textes spécialisés comme, par exemple, les mots de la langue usuelle insérés dans ces textes, les schémas verbaux, les structures des phrases techniques et scientifiques, etc ».[8] Leur pratique enseignante consiste exclusivement en l'établissement des analogies entre les termes de la langue source (le français) et ceux de la langue cible (l'arabe). Or, ils n'ont pas pris en considération la dimension discursive et pragmatique de ces termes.

Outre l'inefficacité des pratiques de la traduction terminologique au cycle qualifiant, la rareté des dictionnaires spécialisés accentue davantage le déficit terminologique et linguistique chez la plupart des élèves marocains. Ces dictionnaires, même s'ils existent, « ne pourront être adaptés au progrès continuel des sciences. Aussi quand ces dictionnaires sont bilingues, ils se caractérisent aussi bien par un manque de rigueur dans le choix des équivalents que par un flottement terminologique ». [9]

3.2. Le module de langue et communication dans l'enseignement supérieur

La langue française remplit une fonction primordiale dans la compréhension des contenus disciplinaires au cycle supérieur : la maitrise d'une discipline scientifique est tributaire certainement de la compétence linguistique. C'est pour cette raison que les responsables de l'enseignement supérieur ont proposé plusieurs solutions susceptibles d'aider les étudiants à rehausser leur niveau en français.

La dimension pragmatique du français dans la vie professionnelle marocaine lui accorde une place particulière au sein de cette diversité linguistique. Ce privilège lui permet de constituer « *un enjeu majeur pour la réussite universitaire et par la suite professionnelle de l'étudiant dont tous les enseignements se font en langue française. La maitrise de cette langue a alors un rôle essentiel dans l'épanouissement et le développement continu de l'étudiant marocain* ». [10]

Partant de l'idée que la compétence linguistique est indissociable de la compétence disciplinaire, il s'avère indispensable de mettre en place un système modulaire ayant pour fonction la mise à niveau des étudiants scientifiques en français. Il s'agit en fait des cours de langue et communication (LC) qui ont pour objectif la prise en charge de la double fonction du français : langue enseignée et langue d'enseignement.

Ce module a pour objectif de développer la compétence linguistique et communicative chez les étudiants de la première année universitaire (les deux premiers semestres) qui doivent se familiariser avec un environnement universitaire complètement francisé (cours magistraux, systèmes modulaires, travaux dirigés, etc.).

Cependant, le module LC demeure marginalisé par la plupart des étudiants qui préfèrent assister aux modules scientifiques au lieu de renforcer leurs compétences linguistiques et communicatives. Ce désintérêt reflète leur immaturité intellectuelle : ils ne sont pas conscient de l'aspect complémentaire entre la compétence linguistique et la

[7] Lamria, CHETOUANI, Vocabulaire général d'enseignement scientifique (VGES), Paris, L'Harmattan, 1997, p.24

[8] Marie-Claude, L'HOMME, Y a-t-il une langue de spécialité ? Points de vue pratique et théorique, 2011 [Consulté le 24-03-2017]. Disponible sur : www.researchgate.net/publication/292983313_Y_a-t-il_une_langue_de_specialite_Points_de_vue_pratique_et_theorique

[9] Amal, SFAIRA, Aspects terminologiques et discursifs dans un discours pédagogique : L'enseignement des sciences dans le lycée marocain, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes EUE, 2011, p. 37

[10] Aïcha, ABDEL-OUAHED, La langue française au Maroc : perspectives pour un enseignement/apprentissage efficace, In Cynthia, EID, Annick, Englebert, Genévrière, Géron, L'enseignement du français entre tradition et innovation: Actes du XIVe congrès mondial de la FIPF Volume 2, Liège, la FIPF, 2018, p. 13.

compétence disciplinaire. En d'autres termes, la maitrise d'une langue s'avère indispensable pour l'acquisition d'un discours de spécialité.

En outre, le module LC n'a pas pu établir des passerelles entre le français général et le français scientifique. En ce sens, L. Messaoudi mentionne les limites des cours de renforcement en français tout en soulignant qu'il « *ne s'agit pas uniquement d'une question de LC, mais bien d'un ensemble de connaissances disciplinaires spécialisées* ».[11] que l'étudiant doit apprendre tout au long de son cursus universitaire : cet étudiant doit maitriser le français dans sa double facette : le français enseigné (compétence linguistique) et le français d'enseignement (compétence disciplinaire).

En effet, le discours scientifique ne se limite pas seulement au niveau linguistique et communicatif, mais il concerne toute une langue de spécialité renfermant des caractéristiques spécifiques par rapport à la langue générale. Par conséquent le déficit linguistique persiste malgré les grands efforts déployés pour rehausser le niveau des étudiants en langue française.

Mais la question centrale relève du fait que les responsables n'ont pas pris en compte les spécificités linguistiques et pragmatiques des discours technoscientifiques qui « *sont aussi riches en expressions dites non linguistiques, que nous dénommerons brachygraphiques. L'épithète brachygraphique suggère qu'il s'agit d'unité de forme graphique plus concise*».[12] Cette définition met en avant d'autres paramètres caractérisant le discours scientifique, c'est-à-dire il ne renferme pas seulement des aspects linguistiques mais il englobe également d'autres phénomènes extralinguistiques.

Cela dit, le module de LC ne constitue que la partie émergente d'une réforme globale et efficiente. C'est pour cette raison que l'unification de la langue d'enseignement dans tous les niveaux scolaires et universitaires s'avère une condition principale pour surmonter ce dilemme linguistique.

4. Vers une harmonisation linguistique entre le cycle secondaire qualifiant et le cycle supérieur

Dans le cadre de la vision stratégique de la réforme 2015-2030, l'enjeu linguistique constitue la pierre angulaire dans la réforme éducative marocaine. C'est pour cette raison que la compétence linguistique s'avère une entrée cruciale pour assimiler la compétence disciplinaire. En d'autres termes, l'acquisition d'un discours de spécialité ne se réalise qu'à travers la maitrise de la langue qui le véhicule.

Le projet ambitieux de la vision stratégique 2015-2030 accorde une grande importance à la dimension utilitaire des langues étrangères enrichissant le système éducatif marocain. « *L'enseignement/apprentissage de ces dernières doit être pensé de façon à ce qu'il permette l'ancrage de l'identité, l'ouverture sur le monde et sur l'Autre en tant que différence, la promotion de la recherche scientifique et de l'innovation* ».[13]

Afin de pallier les différentes formes de dysfonctionnement linguistique, la vision stratégique de la réforme 2015/2030 opte pour l'égalité des chances pour tous les élèves marocains. Cette égalité ne sera atteinte qu'à travers un enseignement/apprentissage qui répond à leurs besoins tant au niveau didactique qu'au niveau linguistique. C'est pour cela que « le droit à l'éducation et à la formation ne se dissocie pas du droit à la scolarisation et à l'apprentissage tout au long de la vie, et de l'offre d'un enseignement moderne, équitable, de qualité, utile et durable ».[14]

Un enseignement équitable et de qualité doit prendre en charge l'unification de la langue d'enseignement dans tous les cycles scolaires : dès le primaire jusqu'à l'université. Ce choix stratégique a pour finalité l'atteinte d'une harmonisation optimale entre la langue d'enseignement (le français) et les exigences du marché du travail (ex. l'ingénierie, la médecine, l'agronomie, etc.).

La vision stratégique de la réforme 2015-2030 se rend compte de cette situation paradoxale : il est inconcevable d'adopter un enseignement à double vitesse, c'est-à-dire changer la langue d'enseignement dans les filières scientifiques en passant du cycle secondaire qualifiant au cycle supérieur.

Pour remédier à ce dilemme, l'unification de la langue d'enseignement devient un choix stratégique. Pour ce faire, il s'avère nécessaire de mettre en place des sections internationales du Baccalauréat. Ces sections concernent exclusivement les bacheliers scientifiques qui ont le choix d'apprendre les mathématiques, la physique et la chimie, les sciences de la vie et de la terre en français, en anglais ou en espagnol. L'option de ces trois langues est due notamment à leur rayonnement scientifique et technique à l'échelle internationale ainsi qu'au rôle qu'elles remplissent au sein du domaine professionnel marocain.

Avec l'avènement du BIOF, [15] les élèves marocains sont munis des mécanismes et des compétences nécessaires qui leur permettent de s'approprier un arsenal linguistique et disciplinaire pour s'intégrer facilement dans la vie professionnelle. Ainsi, le français de spécialité établit une harmonisation entre le contexte scolaire et le domaine professionnel ce qui renforce sa dimension pragmatique qui dépasse la conception de la langue élitaire vers la conception de la langue utilitaire.

Dans ce cadre, M. Lahlou met en exergue la valeur ajoutée des sections internationales dans l'enseignement marocain :

« *Les sections internationales sont des filières de l'enseignement qu'intègre un pays dans son système éducatif pour diversifier l'offre scolaire et garantir une ouverture sur le monde. Elles consistent à suivre certains enseignements de disciplines dites non linguistiques (DdNL) en langue étrangère* »[16]

En fait, le français, en tant que première langue étrangère dans le paysage linguistique marocain, est majoritairement choisi par les bacheliers. Le privilège de cette langue est lié notamment à des considérations purement professionnelles. En d'autres termes, le bachelier est conscient de la double dimension du français : le vecteur des filières scientifiques et techniques à l'université (faculté des sciences, faculté de la médecine, École Nationale des Sciences Appliquées ''ENSA", École Nationale de Commerce et de Gestion ''ENCG", etc.), la langue

[11] Leila**,** MESSAOUDI et Farid, BENRAMDANE, *op. cit.*, p. 117

[12] Rostislav, KOCOUREK, *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter, 1991, p.72

[13]Aïcha, ABDEL-OUAHED, *op. cit.*, p.p. 15-16.

[14] Le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche scientifique, *Pour une école de l'équité de la qualité et de la promotion, vision stratégique de la réforme 2015-2030*, Rabat, p. 78.

[15] BIOF: Baccalauréat international option Française.

[16] Mohammed, LAHLOU, Le français dans les filières scientifiques du BIOF: langue enseignée, langue d'enseignement, 2015 [Consulté le 24-07-2017]. Disponible sur : https://revues.imist.ma/ index.php?journal=LCS&page=article&op=view&path%5B%5D=4969

véhiculaire de différentes sphères de l'activité humaine (la médecine, l'ingénierie, la biologie, l'économie, etc.)
Le recours à la refrancisation des matières scientifiques au cycle secondaire qualifiant est considéré comme le point de départ vers une harmonisation linguistique entre le qualifiant et le supérieur. Cette harmonisation ne sera complète qu'après la refrancisation des matières scientifiques dans tous les cycles scolaires.

Conclusion

Cette recherche portant sur la remédiation de la fracture linguistique entre le qualifiant et le supérieur met en exergue l'impact de l'unification de la langue d'enseignement sur le niveau des élèves/étudiants marocains, précisément sur la maitrise du français langue enseignée et langue d'enseignement.
La question qui prête une attention particulière relève des mécanismes qui facilitent le passage de l'arabe au français dans les filières scientifiques réalisées dans les cycles primaire, collégial et qualifiant. En d'autres termes, quelles stratégies adoptées pour établir un équilibre entre le français enseigné et le français d'enseignement ?
Certes, la réalisation d'un tel projet consiste à intervenir les différents spécialistes dans le domaine éducatif marocain (didacticiens, pédagogues, linguistes, terminologues, traductologues, sociologues, etc.) pour se mettre d'accord sur l'adaptation du français, langue étrangère, avec le potentiel linguistique, culturel et psychologique de l'élève marocain. Ce dernier, habitué à un système linguistique proche de sa langue maternelle[1], en l'occurrence l'arabe standard, se trouve en face d'un système linguistique complètement différent.
De même, le passage de l'arabe au français n'est point une tâche facile. Il s'avère indispensable d'opter pour un aménagement linguistique efficace dans le système éducatif marocain afin d'instaurer une politique linguistique transparente, claire et utilitaire.
La dimension plurilingue préconisée par la vision stratégique de réforme 2015-2030 constitue un point de départ pour former un citoyen maitrisant les différentes langues étrangères dont il se servira pour répondre aux exigences communicationnelles et professionnelles.

Bibliographie

[1] ABDEL-OUAHED, Aïcha, La langue française au Maroc : perspectives pour un enseignement/apprentissage efficace, In : EID, Cynthia, ENGLEBERT, Annick et GERON, Genévrière, L'enseignement du français entre tradition et innovation: Actes du XIVe congrès mondial de la FIPF Volume 2, Liège, la FIFP, 2018.
[2] BENZAKOUR, Fouzia, GAADI, Driss et QUEFFELEC, Ambroise, Le français au Maroc : Lexique et contacts de langues, Bruxelles, Éditions Duculot, 2000.
[3] CHETOUANI, Lamria, Vocabulaire général d'enseignement scientifique (VGES), Paris, L'Harmattan, 1997.
[4] KOCOUREK, Rostislav, La langue française de la technique et de la science, Wiesbaden, Oscar Brandstetter, 1991.
[5] LAHLOU, Mohammed, Le français dans les filières scientifiques du BIOF : langue enseignée, langue d'enseignement, 2015. Disponible sur : https://revues.imist.ma/index.php?journal=LCS&page=article&op=view&path%5B%5D=4969.
[6] Le Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche scientifique, Pour une école de l'équité de la qualité et de la promotion, vision stratégique de la réforme 2015-2030, Rabat.
[7] L'HOMME, Marie-Claude (2011), Y a-t-il une langue de spécialité ? Points de vue pratique et théorique, Disponible sur : www.researchgate.net/publication/292983313_Y_a-t-il_une_langue_de_specialite_Points_de_vue_pratique_et_theorique
[8] MESSAOUDI, Leila et BENRAMDANE, Farid, Les technolectes au Maghreb : éléments de contextualisation, Kénitra, Édition Laboratoire langage et société, 2013.
[9] De RUITER, Jan Jaap et ZIAMARI, Karima, Le marché sociolinguistique contemporain du Maroc, Paris, L'Harmattan, 2014.
[10] SFAIRA, Amal, Aspects terminologiques et discursifs dans un discours pédagogique : L'enseignement des sciences dans le lycée marocain, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes EUE, 2011.

Rachid Bouanchouchane
holds a Doctorate in Linguistics and Didactics (2024) from Mohammed Premier University, Oujda, following a Master's in Language Didactics and Linguistic Sciences (2013) and a Bachelor's in Linguistics (2006). They also have a Baccalaureate in Modern Literature (1997). Currently, they work as a **Professeur du Qualifiant** at **Lycée Al-Moutanabbi** in Oujda, under the **Ministère de l'Éducation Nationale**. Their research interests focus on language, idiomatic expressions, and the role of AI in foreign language teaching.

Open Access This article is licensed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License, which permits use, sharing, adaptation, distribution and reproduction in any medium or format, as long as you give appropriate credit to the original author(s) and the source, provide a link to the Creative Commons license, and indicate if changes were made. The images or other third-party material in this article are included in the article's Creative Commons license, unless indicated otherwise in a credit line to the material. If material is not included in the article's Creative Commons license and your intended use is not permitted by statutory regulation or exceeds the permitted use, you will need to obtain permission directly from the copyright holder. To view a copy of this license, visit http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/.

La refrancisation des disciplines scientifiques : vers une harmonisation linguistique entre le secondaire et le supérieur© 2025 by **Rachid Bouanchouchane** is licensed under CC BY 4.0